



Guide pratique

# du tri multiflux

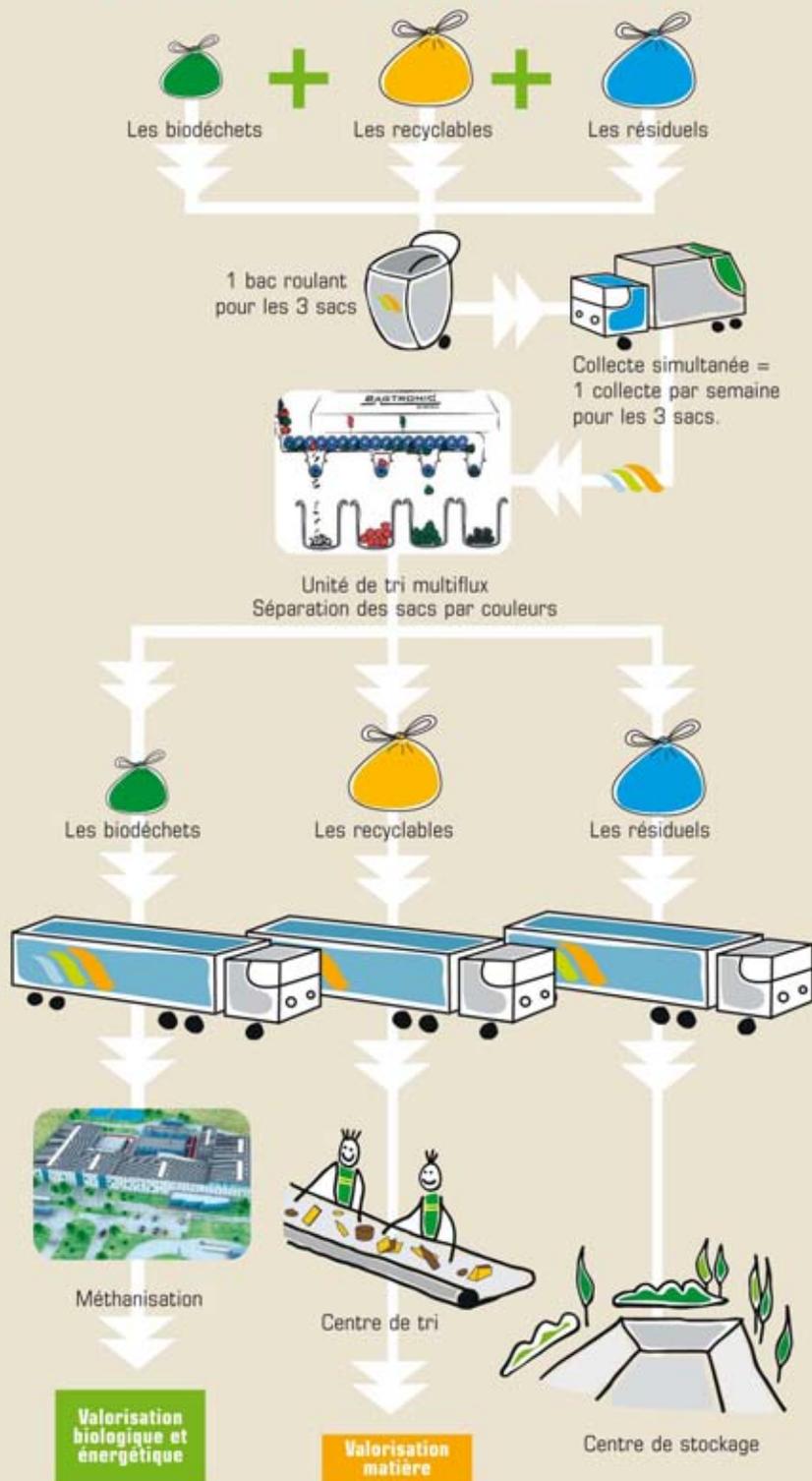
des déchets ménagers



Pays de Bitche



## De la collecte au traitement



Le Sydeme et ses collectivités adhérentes ont choisi de mettre en place une filière de valorisation énergétique et biologique par méthanisation qui rend nécessaire une collecte sélective spécifique des biodéchets. Par conséquent, il a été instauré un dispositif innovant de collecte des déchets ménagers triés à la source, baptisé «collecte multiflux simultanée». Vos biodéchets, vos recyclables ainsi que vos résiduels sont collectés ensemble, une fois par semaine, dans le même bac roulant. Ce nouveau système permet de séparer les biodéchets sans rajouter une collecte supplémentaire et d'intégrer lors d'un seul et même passage la collecte des recyclables. De cette manière, le Sydeme optimise le transport des déchets ménagers en limitant le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de collecte. Cette collecte multiflux permet donc à la fois de mieux maîtriser les coûts de gestion des déchets ménagers et d'engendrer des bénéfices environnementaux.

Ce système de collecte nécessite toutefois de distinguer les trois fractions de déchets afin de pouvoir les diriger vers les installations de traitement adéquates. Ainsi, à chacune de ces fractions est associée une couleur de sac : le vert pour les biodéchets, l'orange pour les recyclables et le bleu pour les résiduels.

**Triez utile :**  
**fermez bien vos sacs à double nœud !**



**Pourquoi fermer le sac à double nœud ?**

Il est primordial de fermer vos 3 sacs à double nœud pour que rien ne s'en échappe durant le transport à partir de votre domicile jusqu'au lieu de tri des déchets. Il ne faut donc pas trop remplir vos sacs, ni fermer des sacs presque vides (ce serait du gaspillage de sacs et de transport).

**Optimisez vos sacs !**

**Non aux sacs :**



**tri multiflux**

## Les biodéchets dans le **sac vert**

Le tri à la source de ces biodéchets est la meilleure solution pour optimiser la valorisation biologique et obtenir un compost de grande qualité.



Les biodéchets représentent environ 30 % du poids de nos poubelles, soit 100 kg par an et par habitant.

Ces déchets renferment une part organique importante qui, suite à une transformation biologique, génère du biogaz (équivalent à 6,5 litres de gasoil pour 100 kg de biodéchets) et du compost (30 kg).



### Déchèterie :



Les gros déchets verts ainsi que les tontes de gazon, branchages et feuilles mortes doivent être emmenés en déchèterie. Ils seront ensuite acheminés vers une plateforme de compostage où ils seront transformés en compost.

## Ce que je dépose dans le sac vert



**Préparation de repas :**  
Épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'œufs.



**Restes de repas :**  
Marc de café, sachets de thé, trognons de pomme, pain, restes de viandes et poissons, petites os (poulet, lapin,...).



**Petits déchets verts :**  
plantes d'intérieur, fleurs fanées.



**Papiers souillés :**  
mouchoirs, essuie-tout, assiettes en carton, petits bouts de papiers et petites cartonnettes.

**Et plus encore...**  
Sciure, paille et copeaux de bois.



**Ne mettez pas d'emballages dans le sac vert.**

Je fais un double nœud pour fermer le sac.

Je dépose le sac vert fermé dans le bac roulant.

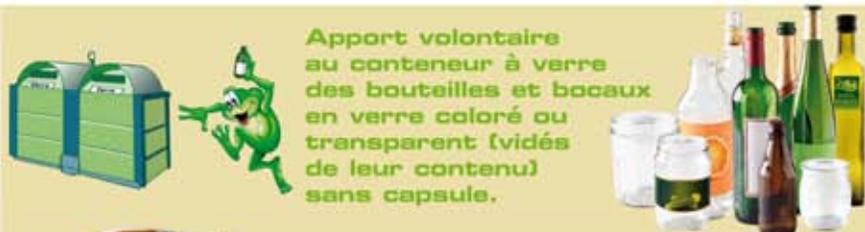


# Les recyclables dans le sac orange

Le sac transparent devient orange mais rien ne change.



Le tri des recyclables permet d'économiser des matières premières et de l'énergie mais également de préserver la ressource en eau.



Apport volontaire au conteneur à verre des bouteilles et bocaux en verre coloré ou transparent (vidés de leur contenu) sans capsule.

**ASTUCES**

**COMPRESSEZ vos bouteilles, aplatissez vos briques et vos cartonnnettes !**



étape 1

étape 2

étape 3

étape 1

étape 2

étape 3

## Ce que je dépose dans le sac orange



Briques alimentaires.

Cartonnnettes.

Journaux, revues et magazines (sans film plastique)

Emballages en acier et en aluminium, couvercles et capsules métalliques

Bouteilles et flacons plastiques avec leurs bouchons.



Tous les recyclables doivent être vidés de leur contenu. Il est cependant inutile de les laver et il ne faut pas les empiler.

Je fais un double nœud pour fermer le sac.

Je dépose le sac orange fermé dans le bac roulant.



# Les résiduels dans le sac bleu



# Ce que je dépose dans le sac bleu



Films et barquettes alimentaires, sacs et sachets en plastique.



Pots de beurre, de crème, de yaourt.



Textiles hors d'usage



Papier cadeau, éponges, lingettes nettoyantes, couches culottes et contenu de la poubelle de salle de bain.



Autres déchets en plastique : jouets, cintres, rasoirs, brosses à dents, vaisselle jetable, tubes et boîtes.



Pots en terre cuite, pyrex, porcelaine, vaisselle cassée.



Déchets minéraux, coquilles de crustacés, litière de chats, mégots de cigarettes et cendres.

**!** Je mets dans le sac bleu les déchets qui ne doivent être mis ni dans le sac vert ni dans le sac orange.

Je fais un double nœud pour fermer le sac.

Je dépose le sac bleu fermé dans le bac roulant.



La déchèterie est destinée à recevoir vos déchets lourds, volumineux et dangereux.

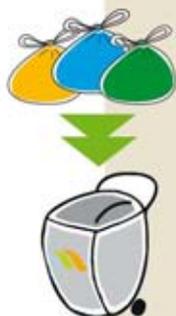


Pour connaître les horaires d'ouverture de la déchèterie, vous pouvez nous contacter au **03 87 06 10 40** ou consultez notre site Internet : [www.paysdebitche.fr](http://www.paysdebitche.fr)

		<p><b>Les sacs Multiflux sont interdits en déchèterie.</b></p>			

**Déchèterie de Bitche :** Direction Hanviller - Schorbach - Pirmasens.  
**Déchèterie de Rohrbach-lès-Bitche :** Rue Sainte-Barbe Zone d'activités Trinkwiese - Rohrbach-lès-Bitche.

# Conseils du tri multiflux



1

À chaque déchet, son sac.  
En cas de doute, mettez vos déchets dans le sac bleu.

2

Une fois vos sacs remplis, fermez-les à double nœud afin qu'aucun déchet n'en sorte.

3

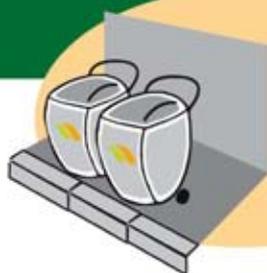
Présentez votre bac roulant à la collecte le jour défini.

## 4 gestes

pour vous simplifier la propreté



Positionnez vos bacs roulants deux par deux.



Placez votre bac roulant parallèle à la rue, la poignée côté habitation.



Mettez tous vos déchets dans le bac roulant.  
Ne laissez pas vos sacs déborder du bac roulant.

Éloignez votre bac roulant de tout obstacle (50 cm).



Tous les bacs roulants ne correspondant pas aux critères ci-dessus ne seront pas ramassés.

Avec le soutien financier de :

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



ECO EMBALLAGES



Département Moselle  
Conseil Général



Pays de Bitche

**Syndicat des Communes du Pays de Bitche**

38, Rue Colonel Teyssier - 57230 Bitche

Tél. : 03 87 06 10 40 - Fax : 03 87 96 08 42

E-mail : [syndicat@paysdebitche.fr](mailto:syndicat@paysdebitche.fr)

[www.paysdebitche.fr](http://www.paysdebitche.fr)